

Synthèse compte-rendu atelier – pour diffusion

Synthèse de l'atelier participatif du 3 novembre 2025 – Pôle restauration du bourg-centre

L'atelier avait pour objectif de recueillir les attentes et les besoins des habitants concernant le futur pôle restauration intégré au projet global de requalification du centre-bourg. Les échanges ont permis d'identifier les usages souhaités, les modalités de fonctionnement attendues et les avantages ou limites de trois types de portage possibles : privé, coopératif ou associatif.

Objectif de la démarche

La commune souhaite créer un lieu de convivialité structurant, en synergie avec la médiathèque et les autres équipements du site. L'atelier visait donc à éclairer la collectivité sur la forme la plus adaptée de projet, tant en termes d'identité que de gouvernance.

Ce que les participants attendent du futur lieu

Les Lévignacais souhaitent un espace polyvalent, ouvert et accueillant, pensé comme un lieu de culture, de détente et de rencontres quotidiennes. Les idées récurrentes évoquent un café culturel pouvant accueillir des lectures, concerts intimistes, projections, expositions ou ateliers.

La restauration reste importante mais semble plus envisageable si le projet est porté par une structure privée : une offre simple et qualitative, compatible avec les attentes des familles, des télétravailleurs et des usagers de la médiathèque.

Comparaison des trois types de projets

Projet privé

Ce modèle bénéficierait d'une maîtrise professionnelle et d'un investissement porté par un exploitant. Il garantirait un certain standing et un fonctionnement plus classique. Toutefois, la commune y perdrait en maîtrise sur l'esprit du lieu, les horaires et l'orientation du projet. La pérennité dépendrait fortement du profil du porteur de projet et de la rentabilité économique.

Projet coopératif (SCIC)

Ce modèle permettrait une gouvernance partagée entre la commune, des acteurs locaux et des habitants, avec une orientation répondant davantage à l'intérêt collectif. Il offrirait de la souplesse et pourrait intégrer des dimensions comme l'insertion professionnelle. Néanmoins, ce type de structure reste complexe à mettre en place et nécessite des compétences spécifiques difficiles à réunir. Les participants estiment que la SCIC pourrait plutôt être le prolongement d'une dynamique associative déjà existante.

Projet associatif

Ce modèle correspond le mieux à l'esprit imaginé lors des ateliers : un lieu non lucratif, souple, adaptable et pleinement centré sur les besoins des habitants. Il permettrait d'expérimenter différentes activités et d'impliquer des bénévoles. En contrepartie, la difficulté principale réside dans la mobilisation durable des bénévoles et dans la capacité à financer les aménagements initiaux.

Conclusion générale

Les ateliers ont permis d'identifier des attentes fortes autour d'un lieu convivial, culturel et ouvert, fonctionnant en synergie avec la médiathèque. Plusieurs modèles de portage ont été évoqués (privé, associatif, coopératif), sans qu'un scénario ne s'impose clairement à ce stade.

Le modèle **associatif** apparaît comme une piste intéressante, notamment pour répondre au souhait d'un lieu souple, ouvert à différentes activités et impliquant les habitants. Toutefois, ce format nécessite un noyau de bénévoles très engagés et une gouvernance solide, ce qui constitue un véritable défi pour garantir la pérennité du lieu.

Dans le même temps, il paraît pertinent d'envisager également un scénario **privé**, via un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Celui-ci permettrait d'explorer l'existence de porteurs de projet professionnels susceptibles d'assurer des amplitudes horaires plus larges, une régularité d'ouverture et une offre de restauration structurée.

Enfin, la piste **coopérative (SCIC)** pourrait, à plus long terme, constituer une évolution naturelle si une dynamique associative prenait de l'ampleur. Elle offrirait un cadre de gouvernance partagée avec la commune et une professionnalisation progressive du projet.

En résumé, les ateliers ouvrent plusieurs voies possibles ; les prochaines étapes consisteront à tester ces différents formats, notamment via un AMI, afin d'identifier le modèle le plus robuste et le plus en phase avec les besoins des Lévignacais.